

Désignation de l'entreprise : SARL A2C		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 31 rue Vieille du Temple		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 5 1 5 7 9 6 7 6 0 0 0 1 1		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122024						
		N-1 31122023						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	12 000	AC	12 000		
		Fonds commercial (1)	AF	860 333	AI	860 333	860 333	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	237 577	AS	222 502	15 075	14 219
		Autres immobilisations corporelles	AT	386 908	AU	296 125	90 783	91 577
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	33 185	BI	33 185		32 583
TOTAL (II)		BJ	1 530 003	BK	530 627	999 376	998 712	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 821	BM	4 821	5 762	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	15 831	BU	15 831	12 030	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	237	BY	237	81	
		Autres créances (3)	BZ	8 247	CA	8 247	18 060	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : _____)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	138 767	CG	138 767	241 555		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	20 079	CI	20 079	19 343		
	TOTAL (III)	CJ	187 983	CK	187 983	296 830		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 717 986	IA	530 627	1 187 359	1 295 542	
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *			Immobiliations :			Stocks :		
						Créances :		

Désignation de l'entreprise SARL A2C		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 49 136)	DA	46 099	49 136
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	274 770	274 770
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 914	4 914
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EI)	DG		
	Report à nouveau	DH	657 803	699 192
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(72 491)	(41 389)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	911 095	986 623
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	17 094	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	17 094	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	143	3 150
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	186 049	206 207
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 031	62 168
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 947	37 394
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	259 170	308 919	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 187 359	1 295 542	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	259 170	307 972
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	143	3 150	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Ce

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 187 359 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 255 125 euros et un total charges de 1 327 616 euros, dégageant ainsi un résultat de -72 491 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

CERTIFIÉ CONFORME

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- * Concessions et Brevets : 1 à 7 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 à 7 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

A.2.C.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 49.136 Euros

Siège social : 31 Rue Vieille du Temple

75004 PARIS

R.C.S. PARIS B 451 579 676 6 2004 B 00778

SIREN 451 579 676 00011 – NAF 5610 C

=====

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2025

=====

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

=====

AFFECTATION DU RESULTAT

Résolution proposée :

CERTIFIÉ CONFORME



CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, décide d'affecter le résultat net déficitaire de l'exercice 2024 s'élevant à 72.491 Euros :

⇒ Au compte « Report à nouveau » pour Euros (72.491)

Après affectation du résultat, le compte « Report à Nouveau » s'élèvera à 585.312 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution votée :

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, décide d'affecter le résultat net déficitaire de l'exercice 2024 s'élevant à 72.491 Euros :

⇒ Au compte « Report à nouveau » pour Euros (72.491)

Après affectation du résultat, le compte « Report à Nouveau » s'élèvera à 585.312 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

